

Assemblée Générale 2012

Atelier « gouvernance » Structuration des liens réseaux régionaux et des instances internes

Préalables (bases mises en place en 2009, par Marc Alphanéry – Alliance Provence, Léo Coutellec – Alliance PEC Rhône-Alpes et Jérôme Dehondt – Réseau des AMAP Ile de France) :

- 1) Représentatif de toutes les AMAP (réseaux, AMAP et paysans non en réseaux)
- 2) Légitimité non lié au niveau hiérarchique, mais par les actions menées
- 3) Subsidiarité : pas d'ingérence d'un niveau sur l'autre ; décisions aux échelles les plus pertinentes
- 4) Mandat d'un an très clair
- 5) Veiller à l'équilibre paysans/conso et région (dès le départ, 19 régions représentées)

Les problèmes soulevés – Les solutions envisagées

- Pas assez d'infos remontées aux adhérents du travail du collectif et du bureau, ainsi que des groupes de travail, commissions et comités de pilotage, manque de dynamique associative, collective. Pas de temps convivial entre les membres du collectif
- Pas assez de personnes impliquées qui prennent en charge des tâches. Comment faire pour que les gens s'investissent ?
 - ⇒ Besoin de temps de travail salarié pour la communication interne, la vie associative
 - ⇒ Faire une lettre d'info régulière (entraînera peut être de la motivation à s'investir)
- Pas de publications des ordres du jour, des comptes rendus des réunions
 - ⇒ fixer les dates de réunions du collectif à l'avance, envoyer les ordres du jour aux adhérents, les mettre sur le site ainsi que les relevés de décisions
- Pas de règle de fonctionnement mise en place (une seule : sur la prise de décision par courriel au niveau du collectif – Rappel : Bureau = mise en place ; Collectif = politique - Commissions et groupes de travail = portent des actions ou des réflexions précises)
- Pas de liens commissions/collectif/bureau
- Manque d'animateur aux réunions du collectif
- Outils de finances solidaires : pas une vraie commission, seulement Léo (élu) et Astrid (salariée). Et comment articuler avec le collectif ? Comment prendre les décisions ? Cette action prend beaucoup de place au MIRAMAP, mais c'était le moment de le faire, c'est aussi ce qui a « tiré » le MIRAMAP.
- Nécessité d'une représentation des salariés des réseaux au MIRAMAP
 - ⇒ créer un collège des salariés
- Comment intégrer les 18 régions présentes à la rencontre nationales de décembre 2011 ?
- Manque de moyens financiers : difficile à obtenir au niveau national, plus facile dans les régions
 - ⇒ pourrait se faire via les réseaux, en mettant en place dans chaque réseau un temps salarié pour le MIRAMAP (à intégrer dans les projets des réseaux pour une mutualisation interrégionale, à voir pour 2013/2014)
 - ⇒ Autre piste de financement : le projet de finance solidaire pourrait être aussi pour l'association.
 - ⇒ Revoir le montant de la cotisation
 - ⇒ Communiquer sur les besoins financiers : 1€/adh d'AMAP pourrait être obligatoire ou libre, à organiser par chaque AMAP volontaire
 - ⇒ faire rentrer plus de cotisation :
 - campagne d'adhésion
 - proposer une assurance groupe
 - ⇒ Valoriser le bénévolat 2012 (voir les normes juridiques auprès de Léa de Babalex)